

Allianz	Médecines douces 4 séances 25 €/an, ostéopathes et chiropracteurs partenaires Santéclair
Alptis	5 séances par an à 25€
Amellis	jusqu'à 90 € par an
Appgis	jusqu'à 180 € par bénéficiaire
iva	jusqu'à 200 € par an
AXA	3 séances par an à 25 €
Axislians (REPAM)	Sur devis
Cap assur / Gamme cap vert	
Cap vert / Alias assurances	Phytothérapie sur ordonnance : prise en charge 50 % max 200 € / an Le reste : 40 € / séance max 240 € / an
CCMO mutuelle	jusqu'à 350 €/an (35 €/an limité à 10 séances par an et par personne)
Choralis	jusqu'à 30€ par consultation dans la limite de 5 consultations
Dolce médica Santé plus	
ECA	Sur devis
Groupama	à partir de 30€ 2x par an (ostéopathes) et 35€ 1x par an (diététicienne)
Groupe Assuréma / Contrat vie verte	23 thérapies concernées dont la naturopathie et la réflexologie
La Banque Postale	Sur devis
La Boétie	Sur devis
La compagnie des femmes	jusqu'à 10 séances de médecines douces par an
MACIF	Ostéopathie, acupuncture, diététique de 35 à 45 € par an (3séances max)
Matmut	jusqu'à 40€ x 4 consultations par an
MFIF	Remboursement jusqu'à 60 € par consultation, maximum 18 consultations par année civile
MTRL contrat réflexe prévention santé	jusqu'à 6 séances par an par bénéficiaire et dans la limite de 40 € (partenaire OMNES)
Mutuelle des Pays de Vilaine	Remboursement des consultations de naturopathie à hauteur de 4 x 20€ par an
Mutuelle dijonnaise	30€ par séance
Mutuelle du rempart	Participation de 25 à 30€ par consultation suivant le forfait de l'adhérent
Mutuelle générale de Paris	jusqu'à 120€ par an
Mutuelle radiancé	50 € par séance remboursés jusqu'à 3 séances par an
Mutuelle verte gamme nature oxygène	Sur devis

Mutuelles de France 73	Sur devis
Myriade mutuelle	jusqu'à 160 € par an
Novia mutuelle	de 75€ à 90% des frais réels
Pselia – Sud-Ouest mutualité	Sur devis
Reunica mutuelle	Sur devis
SMEBA (étudiants)	de 50 à 70€
SMENO (étudiants)	jusqu'à 60€ par an
SMIP Rhône Alpes mutuelle	jusqu'à 80€ par an